

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 28 septembre 2021

Délibération
n°194-2021
Point 5.8

Point 5.8 de l'ordre du jour

Mise en place de dispositifs EUR IMCBio pour l'attractivité, la visibilité, et la formation de pointe à la recherche

EXPOSE DES MOTIFS :

Le projet Ecole Universitaire de Recherche (EUR) IMCBio, sélectionné dans le cadre de l'appel d'offre du Programme d'investissement d'avenir 2017 et financé par l'ANR, vise à former des étudiants de Master et des doctorants à la recherche en développant un enseignement innovant de haut niveau dans le domaine de la biologie moléculaire et cellulaire Intégrative. Les critères d'évaluation incluaient les actions favorisant l'attractivité, la visibilité, et la formation de pointe à la recherche. Dans ce cadre, en concertation avec la direction de l'Université de Strasbourg lors de la préparation du projet, plusieurs actions de formation et de recherche ont été programmées. Ces dispositifs, fortement appréciés par le jury international nommé par le Programme d'investissement d'avenir, ont été inscrits au budget attribué par l'ANR puis mis en place dès 2018 avant la création des ITI.

Ce point vise à formaliser le cadre de ces actions de formation et de recherche de l'EUR IMCBio prévues dans le projet et validées par le Comité de sélection. Le financement de ces actions a été programmé dans le budget initial et formalisé dans les annexes financières approuvées par l'ANR (contrat ANR-17-EURE-0023) avec une somme maximale de 49 800 Euros par an affectée à la ligne Attractivité et visibilité et une somme maximale de 18 750 Euros par an affectée à la ligne concernant la formation de pointe à la recherche. Seules ces lignes budgétaires sont concernées par les dispositifs détaillés ci-dessous.

Les personnes pouvant bénéficier par ces dispositifs en sont informées lors de rencontre avec la direction de l'EUR IMCBio (concours de recrutement PhD, journées de rentrée des PhD et Masters, participants aux Ecole d'Été...) et ces actions sont mentionnés sur les supports de communication institutionnels. Les spécificités des dispositifs sont décrites ci-après :

Attractivité :

- Pour les doctorants, ce programme (intitulé « Red Carpet » dans le projet) permet de prendre en charge dans une limite de 3600 Euros par étudiant, les trajets, une aide à l'installation des lauréats en attendant les premiers versements de leurs premiers salaires, et des cours de langue. Les doctorants sont sélectionnés par le comité PhD de l'EUR IMCBio en prenant en compte les critères de qualité académique, l'expertise et le projet des candidats. Les aides sont accordées aux bénéficiaires selon les besoins en fonction du lieu de résidence géographique des doctorants rejoignant IMCBio et validées par le Comité de direction de l'EUR IMCBio.

- Frais de déplacement (frais de voyage suivant lieu de résidence à l'étranger <4000 km, >4000 km, pas d'aide pour les résidents en France)
- Aide à l'installation (premier(s) loyer(s))

- Participation aux frais d'inscription
- Cours de langue
- Pour les étudiants de master : Un soutien suivant le dispositif MOBIL'ITI (dispositif N°1) validé par le CA du 18 mai 2021 pourra être accordé aux étudiants étrangers rejoignant IMCBio dans le cadre d'un Master :
- Etudiants venant d'un pays < 4 000 km : Participation maximale aux frais de voyage (1 000 €) et d'installation (500 €).
- Etudiants venant d'un pays > 4 000 km : Participation maximale aux frais de voyage (2000 €) et d'installation (500 €)

Visibilité :

Pour favoriser la visibilité de l'EUR IMCBio et de l'Université de Strasbourg ainsi que celle de ses meilleurs étudiants, le projet IMCBio prévoit de leur attribuer en fin de cursus des prix d'un montant maximum de 1500 Euros. Les prix seront accordés sur la base des candidatures par un comité scientifique (en prenant soin d'écartier la participation des membres qui pourraient être en conflit d'intérêt) et validés par le Comité de Direction de l'EUR IMCBio. Dans la mesure du possible, la remise des prix sera organisée de manière conjointe avec un autre événement de l'Université de Strasbourg et associée à une opération de communication. Des prix d'un montant limité (300 Euros) pourront aussi être attribués par le comité d'organisation lors des Ecoles d'été pour soutenir des opérations scientifiques.

Formation de pointe à la recherche : Des aides pour faciliter la prise en charge des trajets et de l'hébergement sont aussi prévues dans le financement EUR IMCBio pour les étudiants en Master et les Doctorants rejoignant d'autres centres de recherche afin d'acquérir de nouvelles compétences expérimentales potentiellement indisponibles à Strasbourg, et de les transmettre à leur retour dans la communauté scientifique Strasbourgeoise.

- Pour les doctorants, les aides forfaitaires sont accordées aux bénéficiaires selon les besoins en fonction du lieu de séjours et après évaluation du projet par le Comité de Direction de l'EUR IMCBio dans une limite maximale de 1500 € France et Europe et 3000 Euros hors Europe (équivalent au dispositif MOBIL'ITI doctorant N°3).

- Dans le cas des étudiants en Masters, après évaluation des candidatures, outre le versement d'une aide forfaitaire de 600 à 1000 Euros par mois, le versement de gratifications équivalentes à celles qu'ils auraient reçues s'ils avaient effectué leur stage dans un laboratoire de l'Université de Strasbourg dans le cadre de l'EUR IMCBio est aussi prévu afin de ne pas créer d'inégalité en fonction du lieu de stage.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la mise en place de dispositifs EUR IMCBio pour l'attractivité, la visibilité, et la formation de pointe à la recherche.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	4
Ne participe pas au vote	0

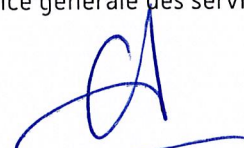
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

Résumé synoptique des dispositifs IMCBio

Attractivité :

Niveau thèse : Programme Red Carpet validé par l'ANR 3600 Euros maximum):

- frais de déplacement (frais de voyage suivant lieu de résidence à l'étranger <4000 km, >4000 km, pas d'aide pour les résidents en France)
- aide à l'installation (premier loyer)
- participation aux frais d'inscription
- cours de langue

Niveau Master : équivalent Dispositif Mobil'ITI N°1

Visibilité

Prix de fin de cursus : 1500 Euros maximum

Formation de pointe à la recherche (séjour en France ou à l'étranger):

Durée 2 mois maximum

Niveau thèse : prise en charge des trajets et de l'hébergement, forfait maximum 1500 Euros France + Europe, 3000 Euros hors Europe, équivalent Dispositif Mobil'ITI N°3

Niveau Master : Frais de Séjour forfait 600-1000 Euros/mois + gratifications